

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil dix-sept, le **six novembre**, le Conseil Municipal de la commune de MAZION dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Le Maire, Maryse CHASSELOUP.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 octobre 2017

Présents : Mmes CHASSELOUP, FAUCONNIER, MÜLLER, CORRÉ-GUITARD, KLEBANOWSKI, COUDERC, BIROT
MM. BOURDEAU, DARTIER, SICAUD, HOULBRECQUE, SEBERT, SOULIVET, DROCHON

Absent excusés : Mme BIROT, M. PINSON

Secrétaire de séance : Mme KLEBANOWSKI

COMPTE RENDU

Avant de débiter la séance, l'équipe municipale s'est déplacée à la Salle des fêtes afin de voir les nouveaux sanitaires après la fin des travaux.

PLAN DE FORMATION MUTUALISÉ

Madame le Maire rappelle que la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale impose aux collectivités locales d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG 33) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé sur le territoire de la Haute-Gironde.

A l'issue de cet accompagnement, les collectivités du territoire ont décidé de pérenniser cet outil.

Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné.

Le Conseil municipal, après avis du Comité technique émis en dernier lieu le 27 septembre 2017 adopte le **plan de formation mutualisé et le règlement de formation**.

RECRUTEMENT D'UN AGENT OCCASIONNEL

Madame le Maire informe les conseillers qu'il serait nécessaire de recruter Marcel WATHELET pour la période du 1^o novembre au 31 décembre 2017, à temps complet, afin de subvenir à un accroissement d'activité

et d'aider M. Michel FAUCONNEAU qui vient tout juste de reprendre son activité après son arrêt maladie prolongé.

Elle précise que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 330

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le conseil municipal accepte ce recrutement à l'unanimité.

Par ailleurs, en prévision de l'établissement du budget 2018, Madame le Maire propose à l'assemblée, d'embaucher Monsieur WATHELET sur un poste d'adjoint Technique non titulaire à mi-temps ou temps partiel, à compter du 1^o janvier 2018.

Les conseillers restent favorables à cette demande déjà évoquée les années précédentes.

De plus, elle précise qu'à la suite d'une recommandation de candidature de Monsieur WATHELET auprès des communes de la Haute-Gironde pour obtenir un complément de travail sur un poste similaire, la mairie de Pleine-Selve a répondu favorablement en ce sens.

Madame le Maire doit rencontrer très prochainement le Maire de Pleine-Selve afin d'avoir des renseignements complémentaires sur le poste.

DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Madame le Maire fait part aux conseillers d'un courrier du Collège Vauban, concernant une aide financière pour l'organisation d'un stage de ski qui aura lieu du 5 au 9 février 2018, pour 45 élèves.

Deux enfants de Mazion sont susceptibles d'y participer : M. FAGET et L. HUBERT.

Le coût du stage est de 230.00 € par enfant.

Après examen du budget de la commune, les conseillers proposent d'accorder une subvention de 100.00 € par enfant, soit un total de 200.00 €.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Un **appel à solidarité** a été lancé par la CCE pour organiser la collecte nationale de la **Banque Alimentaire** les 24 et 25 novembre 2017. Mme KLEBANOWSKI et M. SEBERT se proposent de participer bénévolement l'après-midi du samedi 25 novembre 2017, au Super U à Saint-Ciers-sur-Gironde.
- ❖ Le **repas communal** aura lieu le 18 mars 2018.
- ❖ Les **vœux de la commune** auront lieu le samedi 20 janvier 2018.
- ❖ **L'association du Marathon des vins de Blaye** a lancé une invitation pour **apéritif dinatoire** le samedi 18 novembre 2017 à 18h30.
- ❖ **Le carnaval** est organisé le 17 mars 2018, et réunira, comme chaque année les enfants des écoles de Mazion et Eyrans, en collaboration avec le Foyer.
- ❖ Un courrier de Monsieur MADRELLE, Sénateur, confirme le versement d'une **subvention de 4 814.00 €** pour travaux divers d'intérêt local.

- ❖ Le montant versé du **FCTVA** (Fonds de Compensation pour la TVA) au titre de l'**exercice 2017** est de **22 997.00 €**.
- ❖ Une **dotation de 28 782.00 €**, correspondant à une dotation du fonds de péréquation départemental taxe additionnelle est accordée à la commune.
- ❖ Madame MÜLLER souhaite savoir si la mairie envisage d'installer en 2018 un **columbarium** au cimetière. La question est à étudier financièrement avant le vote du prochain budget
- ❖ Une **subvention émanant du Conseil Départemental** va être prochainement versée à la commune de Mazion pour un montant de : **19 381.00 €**. Elle vient en compensation de l'ancienne taxe professionnelle
- ❖ **11 novembre 2017** : rendez-vous à la **mairie à 11h15** avant le dépôt de gerbe au monument aux morts.
- ❖ **Madame HAMMERER Véronique, députée**, rencontrera l'équipe municipale le **12 avril 2018** à 20h à la Mairie.
- ❖ Le **recensement de la population** aura lieu du **18 janvier au 17 février 2018**. L'Agent recenseur proposé est Elise KLEBANOWSKI.
- ❖ Monsieur SEBERT informe l'assemblée de l'élection de miss Haute-Gironde, le 18 janvier 2018, élection à laquelle participe sa fille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 4 décembre 2017 à 20h30 à la mairie.